

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00440

Numéro SIREN : 521 654 996

Nom ou dénomination : A2B-SI

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2021 sous le numéro de dépôt 1685



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS A2B-SI	RUE DU TREMOLLARD
SIRET 5 2 1 6 5 4 9 9 6 0 0 0 1 1	01500 AMBERIEU EN BUGEY
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITE

Activités exercées	IMMOBILIER	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	15 768	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

CABINET GAMBERT & ASSOCIES
18 AVENUE PARMENTIER

75011 PARIS

Tél: 01 48 87 89 24

CGA/OMGA

Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:

Date: 29/01/2021

Lieu: AMBERIEU EN BUGEY

Qualité et nom du signataire: DE BOISSIEU Christian Président

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

Signature

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

sgid Group

En Euros.

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Le Tiroir
CABINET GAMBERT & ASSOCIES
18 AVENUE PARMENTIER
75011 PARIS

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise RUE DU TREMOLLARD 01500 AMBERIEU EN BUGEY Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 5 2 1 6 5 4 9 9 6 0 0 0 1 1 Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le, 31 12 2019		N-1 31 12 2018				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG						
	Fonds commercial (1)	AH		AI						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS						
	Autres immobilisations corporelles	AT	3 106	AU	3 106				596	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW						
	Avances et acomptes	AX		AY						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
	Autres participations	CU		CV						
	Créances rattachées à des participations	BB		BC						
	Autres titres immobilisés	BD		BE						
	Prêts	BF		BG						
	Autres immobilisations financières*	BH		BI						
	TOTAL (II)		BJ	3 106	BK	3 106				596
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
En cours de production de biens		BN		BO						
En cours de production de services		BP		BQ						
Produits intermédiaires et finis		BR		BS						
Marchandises		BT		BU						
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW						
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	115 044	BY		115 044			337 201	
CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	67 849	CA		67 849			24 234	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE						
	Disponibilités	CF	336 179	CG		336 179			266 678	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 685	CI		1 685				
	TOTAL (III)	CJ	520 757	CK		520 757			628 113	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	523 863	IA	3 106	520 757			628 709	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

* Des évaluations concernant cette bilans sont données dans la notice n° 2023

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

Néant ☐ *

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4.0.....0.0.0.....)				DA	40 000	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence			EK	)	DC		
	Réserve légale (3)				DD	4 000	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3)* (			Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF	
	Autres réserves (			Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	
	Report à nouveau				DH	309 963	208 481	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	23 262	101 481	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées *				DK			
	TOTAL (I)				DL	377 225	353 963	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
Avances conditionnées				DN				
TOTAL (II)				DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP			
	Provisions pour charges				DQ		1 051	
	TOTAL (III)				DR		1 051	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	18 722	16 264	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs			EI	)	DV	12 280	101 622
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	76 179	129 258	
	Dettes fiscales et sociales				DY	36 351	26 550	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB			
TOTAL (IV)				EC	143 532	273 695		
Ecart de conversion passif * (V)				ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	520 757	628 709		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Ecart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	143 532	273 695	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	18 722	16 264	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-ST

Néant ☐ *

RÉSUMÉ LAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	346 543	FH		FI	346 543
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	346 543	FK		FL	346 543	517 658
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	1 051	1 118	
	Autres produits (1) (11)				FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	347 594	518 776
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	169 343	244 746	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	1 196	1 122	
	Salaires et traitements*				FY	115 489	101 680	
	Charges sociales (10)				FZ	45 542	40 466	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	596	1 035	
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD	1 125	1 051				
	Autres charges (12)	GE						
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	333 290	390 100
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	14 304	128 676	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR			
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	14 304	128 676	

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 464		2
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 464		2
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			1
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			1
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 464		2
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(7 494)		27 196
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	349 059		518 778
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	325 796		417 297
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	23 262		101 481
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG	HP	HQ
	(3) Dont {	HP	HQ	IH	IJ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	IJ	IK	IX
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1			
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		A9		
	A8		A7		
					Dont cotisations Madelin
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
regul charges sociales		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
				1 464	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KN	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	M2		KP		KQ	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3		KS		KT	
		Installations générales, agencements aménagements divers *			KV		KW	
		Matériel de transport *			KY		KZ	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	3 106	LC		LD	
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III		LN	3 106	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
		Autres participations		8U		8V		8W
		Autres titres immobilisés		1P		1R		1S
Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U		1V	
TOTAL IV			LQ		LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	3 106	ØH		ØJ	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML	
		Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	3 106	MU	3 106	
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IV		NG		NH	3 106	NI	3 106
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations		1Ø		ØX		ØY		ØZ
		Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F		2G	
TOTAL IV			13		NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØK		ØL	3 106	ØM	3 106

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

CABINET GAMBERT & ASSOCIES

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

Néant ☐ *CADRE A
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 510	QM	596	QN		QO	3 106
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	2 510	QV	596	QW		QX	3 106
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	2 510	OP	596	OQ		OR	3 106

CADRE B
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP	SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

CABINET GAMBERT & ASSOCIES

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	5T	5U	5V
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	1 051
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA							
	Autres créances clients	UX	115 044		115 044				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	43 273		43 273			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	20 461		20 461			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 115		4 115				
	Charges constatées d'avance	VS	1 685		1 685				
	TOTAUX		VT	184 578	VU	184 578	VV		
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
RENOIS	(1)	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	18 722		18 722				
			à plus de 1 an à l'origine	VH							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	76 179		76 179					
		Personnel et comptes rattachés	8C	2 500		2 500					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	25 982		25 982					
RENOIS	(1)	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E							
			Taxe sur la valeur ajoutée	VW	6 351		6 351				
			Obligations cautionnées	VX							
			Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 518		1 518				
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI	12 280		12 280					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K								
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L								
TOTAUX		VY	143 532	VZ	143 532						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	12 280				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 9

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
------------	--	----	--	--	----	--

Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)
		- imposées au taux de 0 %
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme
		- Plus-values soumises au régime des fusions

Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

TOTAL I

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *

Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)
		- imposées aux taux de 19 %
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures
		- imputées sur les déficits antérieurs

Autres plus-values imposées au taux de 19 %

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.

Majoration d'amortissement *

Mesures d'incitation à l'investissement	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F		Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
		Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)

Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies) X9

Crédance dérogée par le report en arrière du déficit ZI

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables

bénéfice (I moins II) XI

déficit (II moins I) ZL

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

31/12/2019

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI dotations de l'exercice ZT 3 625

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
Organic	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A2B-SI</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	208 481	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	101 481		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE						
	TOTAL I	OF	309 963		Report à nouveau		ZG	309 963					
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	309 963					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			VQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				VT	134 229	221 521						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	19 718	8 199						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	610	558						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	4 348	2 938						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	10 437	11 530						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	169 343	244 746						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	564	(135)						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	632	1 257						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	1 196	1 122						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	82 455	103 532						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	32 265	49 780						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*				OB	114 981							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%	%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)												
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA											
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD											
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH											

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
(7)		(8)	(9)	(10)			(11)
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒ *

[illegible]

CABINET GAMBERT & ASSOCIATES

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

Néant ☒ *

- ☒ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
☒ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ☒ ou 12.8 % ☒
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☒ *
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ☒ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N							
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Page 19

DGFIP N° 2059-E-SD 2020

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SAS A2B-SI		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	0
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	346 543	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	346 543	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	1 464	
TOTAL 2	OM	1 464	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	169 343	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	169 343	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	178 665	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	178 665	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	346 543	Effectifs au sens de la CVAE *
			EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/01/2019	GZ
			31/12/2019
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2020

Page 20

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 5 2 1 6 5 4 9 9 6 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A2B-SI

ADRESSE (voie) RUE DU TREMOLLARD

CODE POSTAL 01500 VILLE AMBERIEU EN BUGEY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 400

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DE BOISSIEU Prénom(s) CHRISTIAN

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 200

Naissance : Date 070453 N° Département 94 Commune SAINT-MANDE Pays

Adresse : N° Voie RUE DU TREMOLLARD

Code postal 01500 Commune AMBERIEU EN BUGEY Pays

Titre (2) M Nom patronymique AUBE Prénom(s) JULIEN

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 200

Naissance : Date 031280 N° Département 76 Commune FECAMP Pays

Adresse : N° 86 Voie B AVENUE HENRI BARBUSSE

Code postal 92600 Commune ASNIERES SUR SEINE Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			1 685.45
31/12/2019 OD CCA BABILOU 5056.36/3	1 685.45		
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FOURN. FACTURES NON PARVENUES			4 800.00
31/12/2019 RB FOURN. FACTURES NON PARVENUES		4 800.00	
42820000 CONGES PAYES A PAYER			2 500.00
31/12/2019 RB CONGES PAYES A PAYER		2 500.00	
43820000 CHARGES SUR CP A PAYER			1 125.00
31/12/2019 OD RECLASSEMENT CPT PROV CP		1 125.00	
44860000 ETAT CHARGES A PAYER			1 058.88
31/12/2019 RB ETAT CHARGES A PAYER		1 058.88	

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77180000 PRODUITS EXCEPTIONNELS			1 464.14
31/12/2019 RB PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 464.14	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					595.72	-595.72	-100.00
21830000	ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE	3 105.97		3 105.97			
28183000	AMORTISSEMENT MATERIEL INFORMATIQUE	-3 105.97		-2 510.25		-595.72	-23.73
Total II					595.72	-595.72	-100.00
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		115 044.04		337 200.63		-222 156.59	-65.88
41100000	CLIENTS	115 044.04		337 200.63		-222 156.59	-65.88
AUTRES CREANCES		67 848.85		24 234.05		43 614.80	179.97
40950000	REMBOURSEMENTS A RECEVOIR	2 436.00		2 436.00			
42100000	REMUNERATIONS DUES			276.75		-276.75	NS
44400000	IMPOT SUR LES SOCIETES A PAYER	38 046.00		6 111.00		31 935.00	522.58
44410000	CREDITS D'IMPOTS ANTERIEURS	5 227.00				5 227.00	
44566000	TVA SUR FACTURES	10 171.56		13 031.50		-2 859.94	-21.95
44571000	TVA COLLECTEE	9 489.49				9 489.49	
44586000	TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	800.00		700.00		100.00	14.29
46710000	DEBITEURS DIVERS	1 678.80		1 678.80			
DISPONIBILITES		336 178.73		266 678.10		69 500.63	26.06
51200100	BANQUE XEROX	31 810.34		31 810.34			
51220000	BANQUE	304 368.39		234 867.76		69 500.63	29.59
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 685.45				1 685.45	
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 685.45				1 685.45	
Total III		520 757.07		628 112.78		-107 355.71	-17.09
TOTAL GENERAL		520 757.07		628 708.50		-107 951.43	-17.17

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
CAPITAL	40 000.00	40 000.00		
10130000 CAPITAL	40 000.00	40 000.00		
RESERVE LEGALE	4 000.00	4 000.00		
10611000 RESERVE LEGALE	4 000.00	4 000.00		
REPORT A NOUVEAU	309 962.66	208 481.28	101 481.38	48.68
11000000 REPORT A NOUVEAU	309 962.66	208 481.28	101 481.38	48.68
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	23 262.46	101 481.38	-78 218.92	-77.08
Total I	377 225.12	353 962.66	23 262.46	6.57
PROVISIONS POUR CHARGES		1 051.00	-1 051.00	-100.00
15820000 PROV. POUR CH. SOCIALES SUR CP		1 051.00	-1 051.00	NS
Total III		1 051.00	-1 051.00	-100.00
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	18 721.77	16 264.44	2 457.33	15.11
51200000 BANQUES	2 457.33		2 457.33	
51200200 BANQUE XGS	1 485.89	1 485.89		
51202200 BANQUE XGS PO	14 778.55	14 778.55		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	12 279.91	101 622.30	-89 342.39	-87.92
45510000 COMPTE COURANT ASSOCIE	12 279.91	33 677.30	-21 397.39	-63.54
45511000 COMPTE COURANT JULIEN		67 945.00	-67 945.00	NS
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	76 179.47	129 258.45	-53 078.98	-41.06
40100000 FOURNISSEURS	71 379.47	125 058.45	-53 678.98	-42.92
40810000 FOURN. FACTURES NON PARVENUES	4 800.00	4 200.00	600.00	14.29
DETTE FISCALES ET SOCIALES	36 350.80	26 549.65	9 801.15	36.92
42820000 CONGES PAYES A PAYER	2 500.00	2 444.00	56.00	2.29
43100000 SECURITE SOCIALE	4 404.44	5 550.00	-1 145.56	-20.64
43730000 RETRAITE COMPLEMENTAIRE	3 394.08	3 079.26	314.82	10.22
43760000 RETRAITE CADRES	98.16	334.00	-235.84	-70.61
43772000 MUTUELLE	16 960.17	10 804.53	6 155.64	56.97
43820000 CHARGES SUR CP A PAYER	1 125.00		1 125.00	
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	459.07		459.07	
44551000 TVA A DECAISSER	6 351.00		6 351.00	
44571000 TVA COLLECTEE		3 776.86	-3 776.86	NS
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	1 058.88	561.00	497.88	88.75
Total IV	143 531.95	273 694.84	-130 162.89	-47.56
TOTAL GENERAL	520 757.07	628 708.50	-107 951.43	-17.17

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	346 543.45		517 658.23		-171 114.78	-33.06
70610200 BNP JADE	14 625.00				14 625.00	
70610500 EDISSIMO LOUISON BOBET	-11 664.84				-11 664.84	
70611000 ETATS DES LIEUX	-2 325.00				-2 325.00	
70611100 EUROSIC	-2 755.20				-2 755.20	
70611600 SITES DIVERS	377 023.78		370 908.19		6 115.59	1.65
70800100 PRESTATIONS XEROX I	-7 015.72				-7 015.72	
70800200 PRESTATIONS XGS	-6 788.10				-6 788.10	
70800300 PRESTATIONS BOSTIK	-8 153.89		146 750.04		-154 903.93	NS
70800400 PRESTATIONS BUCAREST	-5 947.03				-5 947.03	
70801100 PRESTATIONS XEROX PO	-455.55				-455.55	
Chiffre d'affaires NET	346 543.45		517 658.23		-171 114.78	-33.06
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	1 051.00		1 118.00		-67.00	-5.99
78150000 PROVISION CHARGES D'EXPLOITAT	1 051.00		1 118.00		-67.00	-5.99
Total des Produits d'exploitation	347 594.45		518 776.23		-171 181.78	-33.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	169 342.88		244 746.04		-75 403.16	-30.81
60500000 ACHATS PRESTATIONS TRAVAUX	71 549.78		83 940.15		-12 390.37	-14.76
60630000 FOURNITURES	85.36		135.27		-49.91	-36.90
61100000 SOUS TRAITANCE	62 679.60		137 581.34		-74 901.74	-54.44
61420000 CONTRATS DE SERVICES	19 718.18		6 709.09		13 009.09	193.90
61480000 CHARGES IMMOBILIERES			1 490.00		-1 490.00	NS
61565000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	3 067.20		2 999.04		68.16	2.27
61610000 ASSURANCE & GARANTIE	2 259.46		2 259.46			
62110000 PRESTATIONS EXTERNES	610.20		557.60		52.60	9.43
62260000 HONORAIRES	4 300.00		2 820.00		1 480.00	52.48
62270000 FRAIS DE GREFFE	48.29		117.57		-69.28	-58.93
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT	105.92		429.76		-323.84	-75.35
62570000 FRAIS DE RECEPTION	749.65		100.00		649.65	649.65
62610000 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	26.40		86.00		-59.60	-69.30
62620000 TELEPHONE MOBILE	2 640.15		2 468.23		171.92	6.97
62630000 TELEPHONE FIXE ET INTERNATIONA	288.00		1 751.88		-1 463.88	-83.56
62635000 FRAIS INFORMATIQUE INTERNET	149.95		179.14		-29.19	-16.29
62750000 FRAIS DE TENUE DE COMPTE	1 064.74		1 121.51		-56.77	-5.06
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 196.40		1 122.48		73.92	6.59
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE			695.00		-695.00	NS
63330000 FORMATION CONTINUE	632.40		562.48		69.92	12.43
63511000 CFE	564.00		-135.00		699.00	517.78
SALAIRES ET TRAITEMENTS	115 488.61		101 680.09		13 808.52	13.58
64110000 SALAIRES	114 981.41		102 268.89		12 712.52	12.43
64120000 CONGES PAYES	56.00		-1 040.00		1 096.00	105.38
64140000 CARTE ORANGE	451.20		451.20			
CHARGES SOCIALES	45 541.52		40 465.50		5 076.02	12.54
64510000 COTISATIONS URSSAF	34 134.54		32 779.54		1 355.00	4.13
64530000 COTISATIONS RETRAITE	8 132.78		6 926.07		1 206.71	17.42
64560000 PREVOYANCE CADRES	196.32		166.92		29.40	17.61
64572000 MUTUELLE	3 077.88		2 465.97		611.91	24.81
64900000 CICE			-1 873.00		1 873.00	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	595.72	1 035.32	-439.60	-42.46
68112000 DOT. AMORT. SUR IMMOB. CORPORE	595.72	1 035.32	-439.60	-42.46
DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 125.00	1 051.00	74.00	7.04
68150000 DOTATIONS AUX PROVISIONS CP	1 125.00	1 051.00	74.00	7.04
Total des Charges d'exploitation	333 290.13	390 100.43	-56 810.30	-14.56
Résultat d'exploitation	14 304.32	128 675.80	-114 371.48	-88.88
Résultat courant avant impôts	14 304.32	128 675.80	-114 371.48	-88.88
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	1 464.14	2.24	1 461.90	NS
77180000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 464.14	2.24	1 461.90	NS
Total des Produits exceptionnels	1 464.14	2.24	1 461.90	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		0.66	-0.66	-100.00
67180000 CHARGES DIVERSES EXCEPTIONNELLES		0.66	-0.66	NS
Total des Charges exceptionnelles		0.66	-0.66	-100.00
Résultat exceptionnel	1 464.14	1.58	1 462.56	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	-7 494.00	27 196.00	-34 690.00	-127.56
69500000 IMPOT SUR LES SOCIETES	2 365.00	30 550.00	-28 185.00	-92.26
69900000 CREDIT D'IMPOT CRECHE	-9 859.00	-3 354.00	-6 505.00	NS
Total des produits	349 058.59	518 778.47	-169 719.88	-32.72
Total des charges	325 796.13	417 297.09	-91 500.96	-21.93
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	23 262.46	101 481.38	-78 218.92	-77.08